

Prolifération depuis 10 ans

Foyers clandestins: quand on n'a pas le choix...

Une analyse
de Claire DUTRISAC

Les foyers clandestins ont pu proliférer en toute tranquillité depuis plus de dix ans.

Sur la Rive-Sud, en particulier, quelque 600 personnes âgées vivent dans des établissements sans permis. C'est ce qu'a appris récemment le Dr Henri Labrie, lorsqu'il dut dresser la liste des éventuels bénéficiaires du vaccin contre la grippe porcine. Le Dr Labrie est directeur du Département de santé communautaire de l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park.

La cause profonde de cet état de choses est évidemment le manque de ressources acceptables. Quand on n'a pas le choix... Les travailleurs sociaux répètent: "C'est ça... ou la rue!" Ils disent aussi que de trop nombreuses familles n'acceptent pas leurs responsabilités, qu'elles se refusent même à explorer avec eux les possibilités d'éviter le placement si on leur fournit de l'aide. De plus, le ministère des Affaires sociales (MAS) ne l'ignore pas: fermer un foyer signifie trouver des ressources ailleurs.

Depuis plusieurs années, le MAS clame sur tous les toits que

les services à domicile (et non pas seulement les soins) permettraient à des personnes âgées et à certains malades chroniques de rester chez eux. Mais rien n'a vraiment été entrepris dans ce secteur. Et à son tour, l'actuel gouvernement promet l'organisation de tels services.

Les contrôles

Les contrôles du MAS sont, sinon inexistant, du moins manifestement inefficaces. Comment expliquer autrement les cas de récidive comme celui de Mme Morissette?

Un vrai dire, quand on sait que les inspecteurs du MAS, un temps, étaient choisis parmi les costauds (comme les policiers) et qu'on leur recommandait "d'impressionner" le malade qui se plaignait (ces malades se plaignent pour rien...), on n'est pas surpris des résultats que l'on connaît.

Quand on sait aussi que les établissements sont généralement prévenus de la visite des inspecteurs (médicaux, infirmiers et autres) et qu'ils s'emploient alors à camoufler la réalité, on se pose bien des questions sur la compétence de ces fonctionnaires ou sur leur liberté professionnelle.

Le MAS dispose-t-il également d'un nombre suffisant d'inspec-

teurs? Et ceux-ci reçoivent-ils l'ordre de jeter sur certaines situations un manteau de Noé qui permet au MAS de justifier son inaction?

Dans le public, on va même jusqu'à parler de "protection" pour les charognards de la vieillesse. Comment expliquer le permis de la municipalité pour une maison de chambres à Mme Morissette? Comment expliquer le silence du MAS? Comment le MAS tolère-t-il des récidives de la part de personnes dénoncées par LA PRESSE et par d'autres médias d'information? Les cas, on pourrait les nommer, sont nombreux.

Où s'arrête, dans la hiérarchie des fonctionnaires, les informations dirigées vers le ministre? Monsieur Tout-le-Monde traduit: qui est payé pour protéger ces exploitants?

Des complices...

La politique du laisser-faire pratiquée par le MAS trouve partout de nombreux complices.

Dans son service de plaintes, d'abord, qui ne protège pas suffisamment les témoins ou les victimes d'un système d'exploitation. Souvent, le personnel en place ou les membres de la famille vou-

draient révéler des faits troublants ou patents. Les premiers risquent de perdre leur emploi; les seconds redoutent des représailles dont le malade serait l'objet.

Complices aussi les médecins qui traitent ces personnes, leur prescrivent une abondance de médicaments (quand le malade dort, point n'est besoin de changer son lit s'il le souffle; il ne mange pas, ne dérange pas. Donc économie de personnel et de nourriture) et ne dénoncent presque jamais ces situations.

La Corporation professionnelle des médecins ne se préoccupe pas, sinon dans le très profond de sa conscience, de la pratique médicale dans ces établissements. Ainsi, le Dr Y. Laroche à tousjours "soigné" les pensionnaires de Mme Morissette; en 1973 il était là. Il est toujours là. Qu'a fait la Corporation? A-t-elle jamais énoncé une politique à l'égard de ces médecins? Est-elle allée, après les articles de LA PRESSE, examiner les dossiers du Dr Laroche?

Les hôpitaux, de leur côté, pour vider leurs lits des malades chroniques, se ferment pudiquement les yeux sur les foyers où ils aboutissent. Complices.

Des travailleurs sociaux, à contre-cœur bien sûr, placent leurs pires cas dans ces maisons.

Et la population?

La population s'indigne. Mais on a vu aussi des municipalités interdire l'ouverture de foyers d'hébergement sur l'ensemble ou une partie de leur territoire.

Il y a des gens bien, des nantis que la vue d'un vieillard assis sur un balcon choque. Ils veulent bien de foyers, mais loin, ailleurs.

Cette attitude pharisaïque a mis en lumière la contradiction de nos lois et règlements. La loi sur les services de santé autorise la création de foyers qu'un règlement municipal interdit.

Le ministre Denis Lazure a déclaré, vendredi dernier, qu'il étudiait justement cette question avec M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales.

Du meilleur au pire

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec refuse tout permis aux personnes désireuses d'ouvrir des établissements pour personnes âgées, à moins qu'ils soient sans but lucratif. Les prises de position de nombreux groupes de pression s'élevant contre le principe du profit dans le domaine de la santé et des

services sociaux ont, en bonne part, dicté cette politique.

Ce type de maisons offre cependant une gamme variée de qualité de soins, allant du meilleur au pire. Cette noble intolérance de principe aboutit paradoxalement à favoriser l'éclosion de foyers de troisième ordre. On tolère les clandestins parce que les centres d'accueil publics ne répondent pas à la demande. Le chiendent pousse plus vite que les roses.

Avons-nous les moyens d'avoir de si beaux principes? Si oui, qu'on les mette en action. Car autrement, les malades et les personnes âgées continueront à faire les frais de nos théories. Ce bel idéal n'arrive pas à cacher la réalité sordide.

Sans services à domicile, sans assez d'hôpitaux pour malades chroniques, sans assez de centres d'accueil pour les cas "lourds" (personnes très malades ou très handicapées), l'alternative demeure: ça... ou la rue! Les temps presse car les retards traduisent par d'indiscibles souffrances. Celles qui nous attendent quand viendra notre tour.

Dion nie avoir reçu rémunération

TORONTO (PC) — Un haut fonctionnaire de Loto-Canada, qui a été suspendu, a reconnu au cours d'un entretien à la télévision de CBC avoir signé une lettre dans laquelle il déclare recevoir une commission de 15 pour cent, sur la vente de dispositifs d'alarme à ces concessionnaires et agents de la loterie nationale.

M. Jean Dion, suspendu à la suite d'une enquête de la gendarmerie fédérale, a nié au cours de l'entretien, avoir reçu une rémunération pour ces ventes.

M. Dion a expliqué qu'il était payeur en chef à la défunte société de la Loterie olympique, avant de savoir qu'il remplirait la même fonction à Loto-Canada.

Il a précisé que la lettre qu'il a signée avait été rédigée par une société montréalaise, qui négociait l'achat d'une part dans la compagnie fabricant les dispositifs d'alarme.

Le ministre Jean Chrétien, de qui relève la loterie, a déclaré mardi aux Communes que M. Dion avait été suspendu.

Plus de place à l'économie

Radio-Canada a décidé de donner une meilleure place à l'information économique.

Jusqu'à présent la seule émission d'intérêt économique à la radio d'Etat était "La bourse et la vie" présentée le samedi soir à 18h15. Cette émission ne durait que 50 minutes.

Radio-Canada a décidé d'améliorer sa "couverture économique".

"La bourse et la vie" sera dorénavant remplacée par une émission plus longue et probablement mieux articulée.

L'émission, animée par trois journalistes d'expérience, sera diffusée dès le 8 janvier et chaque samedi par la suite à 12h15, donc à une meilleure heure d'écoute, et durera beaucoup plus longtemps, soit 1h35.

Selon son réalisateur, M. Elvio Lumbroso, la nouvelle émission, qui s'intitulera "L'Econothèque", se définit comme un vaste magazine hebdomadaire économique et politique destiné à éclairer l'auditeur sur les questions économiques de l'heure.

Le budget alloué à la nouvelle émission sera augmenté, a précisé M. Lumbroso. La formule de l'émission sera d'ailleurs plus souple. Les entrevues seront mieux structurées et plus consistantes. La musique aura sa place et le public pourra même participer à l'occasion au cours de périodes de "lignes ouvertes".

À la différence de l'émission "économique" diffusée jusqu'à présent, le nouveau format abordera également les questions politiques et sociales sous-jacentes à la situation de l'économie.

L'accent sera d'abord mis sur la situation québécoise, quoique les questions canadiennes et internationales retiendront également l'attention, a expliqué M. Lumbroso.

L'énigme... Robert Charlebois

par Louis-Bernard
ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS — Il y a dans cette affaire deux mouvements contradictoires. Un: Charlebois triomphe et se fait sacrer vedette au Palais des Congrès à Paris. C'est indéniable, officiel et jusqu'à un certain point, inattendu. Remplir pendant dix jours une salle de 3.500 places — du 26 novembre au 8 décembre — c'est plus qu'un grand succès: c'est le droit d'entrée au club des super-vedettes en France. Donc, dans ce domaine, événement historique depuis les légendaires succès de Félix Leclerc.

Deux: en même temps qu'ils le montent sur un piédestal, les Français s'aperçoivent qu'ils ne comprennent rien à ce personnage qu'ils croyaient simple. Ceux qui attendaient le rocker sont déçus par le chanteur "traditionnel". D'autres croyaient avoir affaire à un Québécois pure laine et vaguement "engagé": ils n'en reviennent pas de ce show à l'américaine. Au lieu d'un Félix nouvelle vague, ils tombent sur un crooner tout de blanc vêtu, évoluant parmi des sonorités trop parfaites, des éclairages trop réglés. Décidément, ils n'y comprennent plus rien.

Ils, c'est d'abord les critiques. Charlebois, cette année, a réussi ce tour de force de gagner le grand public et de perdre une partie de la critique. Cela n'est pas arrivé souvent à un chanteur québécois à Paris autant que je me souviens: règle générale, l'enthousiasme des journaux est d'une unanimité quasiment suspecte. Cette fois, certains critiques ont pris leurs distances.

C'est peut-être un signe favorable. Charlebois a atteint sa taille de vedette, on ne sent plus le besoin de faire du paternalisme. Cela va de l'étonnement sous toutes ses formes jusqu'à la "cruelle déception". Pour un peu, on poserait la question: "What does Charlebois want?"

Je ne ferai pas ici une revue de presse mais, dans tous les articles, favorables ou non, c'est le même ton déconcerté. Avec Vigneault, Leclerc, Pauline Julien, on dispose de points de repère fixes. Mais Charlebois, on ne sait plus par quel bout le prendre. Et ceux qui croyaient le connaître disent après le grand show du Palais des Congrès: "Il a changé, il s'est assagi, il a perdu de sa spontanéité."

Une réaction pas très éloignée finalement de certains commentaires entendus au Québec depuis un an ou deux: "Il a perdu son authenticité et ne pense plus qu'à sa carrière internationale. Il devient bourgeois, il renie le jodel; il porte des complets et des cravates, etc." Bref, "il" trahit.

Finie l'époque...

L'autre soir, sur cette scène immense du Palais des Congrès, il y avait un Charlebois parfaitement "chromé", cheveux courts et pli du pantalon impeccable, qui exécutait avec talent un numéro bien réglé. Sauf quand il est au piano — ce qui est toujours magnifique — il en fait peut-être un peu trop: danse,

jeux de micro, pastiches, etc. Peut-être les sonorités très riches, l'agencement des chansons sont-ils trop bien balancés. Elle est bien morte l'époque échevelée de l'Ostidcho. Je repense aux soirées fabuleuses de l'Esquire Show Bar (en 1968!), à un Charlebois monté sur le bar, pantalon en paillettes et chandail du Canadien. Huit ans après, plus civilisé, le visage presque grasouillet, il est devenu un professionnel qui donne son spectacle.

Mais a-t-il changé pour le fond? Je n'en ai pas l'impression. Le déclin de l'Esquire Show Bar et le professionnalisme du Palais des Congrès sont deux versions possibles du même personnage. Charlebois est peut-être le musicien populaire le plus doué qu'il soit apparu au Québec depuis longtemps, un poète original (quoiqu'inégal) et un chanteur qui sait choisir ses paroliers (Péloquin, Ducharme, par exemple), mais il est en tout cas le champion toutes catégories de la contradiction et de l'illogisme. C'est une sorte d'enfant génial plutôt incohérent, qui se situe aux conflits de cinq, de dix courants différents: il y a en lui du Leclerc, du Dylan, de l'Elvis Presley (les Etats-Unis au grand complet), du Léo Ferré et du Cassius Clay. Il y a dans son cerveau une FM, une Cadillac rose. Charlebois, c'est un kaléidoscope montréalais garanti d'origine, avec deux cases en moins: l'intellectuelle et la politique.

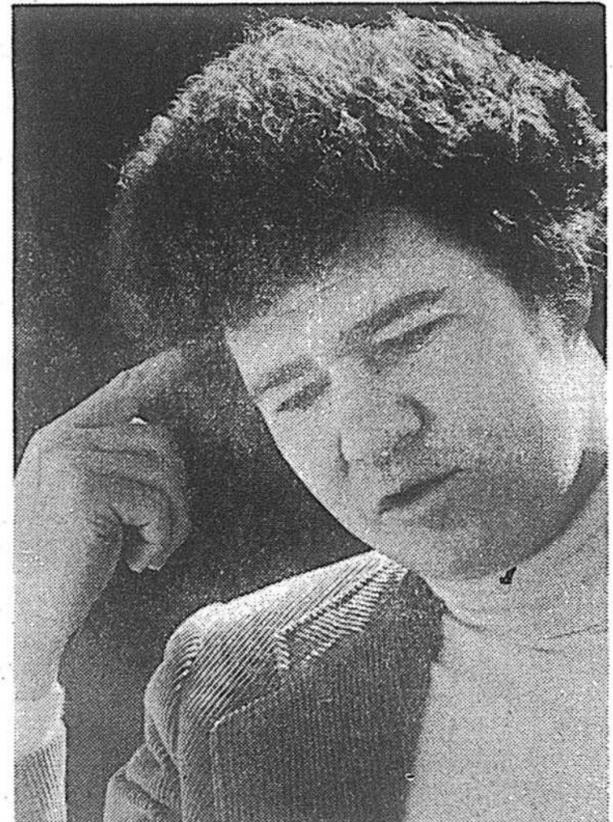
Charlebois, c'est la sensibilité montréalaise qui s'exprime dans toute sa confusion, c'est l'inconscient du Québec des villes libres de toute censure rationnelle. Alors, pas étonnant si, une année, Charlebois découvrait la Californie et la musique rock, l'année suivante, le jodel. Si un moment il se sent fasciné par la France puis lui crache dessus après un échec. Et si, deux ans plus tard, il revient à la charge et donne l'impression de ne plus jurer que par Paris.

Tout cela est vrai et faux en même temps: Charlebois reste ce qu'il est, un Montréalais, c'est-à-dire un être infiniment plus américain que français. Mais il demeure toujours en même temps cette fascination — complexée et condescendante à la fois — pour le vieux pays. Impossible d'amener Charlebois à tenir sur ce sujet un discours cohérent: sa spécialité consiste à dire strictement tout ce qui lui passe par la tête — et qui, en général, contredit ce qu'il a dit la veille ou le matin même.

Ce n'est pas vrai que dans ce domaine, un jour, Charlebois écrit: "Moi plus chanter créole" et s'en explique abondamment. Et le lendemain, il écrit une nouvelle chanson en jodel.

Charlebois s'amuse

S'il y a un "malentendu Charlebois", lui-même n'en est pas vraiment responsable — encore qu'il aime bien discourir sur les grands sujets du moment (le "capitalisme", le "communisme", etc.) et proférer ce que quelqu'un qui le connaît bien appellait récemment "ses habitudes énormités". Charlebois s'amuse à semer ses poursui-



vants. (Ou parfois, le fait involontairement: exemple, son invraisemblable chanson sur "Fidel" bizarre souvenir de vacances.)

Ce qui est étonnant, c'est que, malgré tout, pendant longtemps, on ait persisté à le suivre sur ce terrain: les gens de "gauche" au Québec ou en France, s'obstinaient à vouloir le récupérer, idem pour les nationalistes québécois, pour les partisans du jodel, etc. Alors que Charlebois est un extrémiste de l'apolitisme, un anti-intellectuel radical, un homme qui a des sentiments, des sensations, des inspirations et tout ce que vous voudrez mais pas d'idées (sauf farfelues et décousues).

Pourquoi, d'ailleurs, un musicien-poète serait-il forcément un philosophe de la société — ou un militant? Charlebois n'est ni l'un ni l'autre, ne l'a jamais été (même si, au hasard de ses métamorphoses, il s'est parfois amusé à le faire croire). Il n'est pas vraiment à droite et certainement pas à gauche. On peut le regretter ou non. Mais en tout cas, il serait injuste de prétendre qu'aujourd'hui, il trahit une cause qu'il aurait précédemment défendue.

Tout cela pour dire que l'autre soir au Palais des Congrès (même si certains numéros étaient un peu trop travaillés, fabriqués, même si cette grande salle semblait souvent assez froide), je n'ai pas eu l'impression d'avoir devant moi un "nouveau" Charlebois.

C'était le même personnage, ni plus ni moins sûr de lui qu'il y a quatre ans ou huit ans (à l'é-

ans, même inconnu, il était mégalomane", dit à ce propos quelqu'un qui l'aime bien).

Un Charlebois qui, entre tous les personnages qui l'habitent et le hantent, vient d'en laisser un nouveau prendre le dessus: c'est le "chromé", l'Américain, le Hollywoodien, le super-technicien. Toute la soirée, j'ai essayé de mettre un nom sur ce personnage. Et puis, tout à coup, il m'a sauté au visage. Sinatra. Depuis deux ou trois ans, c'est lui que Charlebois cite machinalement et régulièrement à chaque interview ou rencontre. Frank Sinatra. Les cheveux courts. Le costume sobre et "flashy" à la fois. La voix veloutée qui chante: "Partir" et "Je reviendrai à Montréal", et bien sûr "Stardust".

Frank Sinatra, le self-made man, le grand homme du show business et du cinéma: c'est une image qui, évidemment, ne déplaît pas à Charlebois. A d'autres époques, il jouait à se prendre pour Leclerc, Dylan, Ferré (ensemble), aujourd'hui, il joue à Sinatra. A sa façon, bien sûr, naïve et ironique, sans y croire tout à fait. En y croyant un peu tout de même.

Après tout, ce dernier avatar n'est pas des plus étonnants: Sinatra fait au moins aussi partie intégrante de la culture mont réaliste que Léo Ferré. Le problème, pour les Français qui croyaient tenir le vrai chanteur québécois (et ils le tiennent en fait plus qu'ils ne le croient), c'est de remettre tous les morceaux du casse-tête ensemble. Un casse-tête qui a trop de morceaux.

Radio-Canada intéressé à implanter une station FM à La Malbaie

Axé en bonne partie sur la situation de la radiodiffusion dans l'Est du Québec, l'audience publique qui a pris fin hier a amené le CRTC à étudier en fin de course plusieurs requêtes concernant Rivière-du-Loup, Rimouski et La Malbaie.

Le conseil a notamment été saisi d'une demande de Radio-Canada visant à l'établissement d'une nouvelle station FM de langue française à La Malbaie, et d'une demande de Radio CJP Ltée visant à la création d'une autre station FM de langue française à Rivière-du-Loup.

Cette dernière requête a été contestée par un groupe de travailleurs de Rivière-du-Loup, qui s'élèvent contre la concentration excessive des médias de communication électronique dans cette région. Le groupe CJFP y contrôle déjà plusieurs entreprises de radio, de télévision et de télédiffusion.

D'autres demandes n'ont pas fait l'objet d'une discussion publique mais seront tout de même étudiées par le conseil au cours des prochaines semaines.

C'est le cas notamment de la requête de Radio-Canada concernant l'établissement d'une station de télévision à Trois-Rivières pour retransmettre les émissions du réseau anglais de la société; des demandes du Club social La Grande qui veut établir des stations de télévision et de radio FM de langue française à LG4, à La Forge et à Brisay, dans le Nord québécois, de la demande de Radiodiffusion Mutuelle Ltée visant à la création d'un réseau radiophonique AM d'information reliant ses stations de Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Ottawa ainsi que les stations CJMD de Chibougamau, CFED de Chapais, CKPB de Baguville, CFGT d'Alma et CHVD de Dolbeau, et des demandes de renouvellement de licence de CKRS (Jonquière), CHEF (Granby) et CINQ-FM (Radio-Centreville, Montréal).

Difficulté technique à CBF

Le poste de radio CBF n'a pas diffusé durant une grande partie de la journée hier dans la région de Montréal.

L'ensemble du réseau radiophonique français de Radio-Canada n'a pas été touché par cette "difficulté technique" ni les réseaux anglais et FM. Dans un rayon de 70 milles de Verchères, sur la rive sud de Montréal, la station de radio AM de langue française a été paralysée.

Des porte-parole de Radio-Canada ont expliqué qu'un court-circuit s'est produit durant la nuit de lundi à mardi dans le câble qui, à Verchères, relie l'émetteur et l'antenne — dans la ligne coaxiale, précèdent les spécialistes.

On a constaté la panne à l'ouverture du poste à la hier matin, on a constaté qu'elle était due à un court-circuit lors d'un test, on fut d'abord mis en contact avec le service de réparation de la ligne.